

# ce qu'il faut retenir

## faits marquants

- Le 18 avril Vincent Feltesse est réélu président de la Communauté urbaine de Bordeaux. Les élus du nouveau Conseil de communauté signent un accord de coopération et adoptent un projet de mandature pour une agglomération durable et solidaire.
- La phase 2 du projet tramway s'achève après 4 ans de travaux ; le grand chantier du développement des transports urbains s'ouvre.
- La Cub donne son feu vert pour la réalisation de la ZAC « La berge du Lac », premier éco-quartier de l'agglomération.
- Montecristo Développement est chargé de construire à Floirac l'Arena, la grande salle de spectacle qu'attendait l'agglomération.
- Promu Opération d'intérêt national, le titanesque projet d'aménagement Euratlantique annonce l'arrivée de la LGV et l'entrée de la capitale aquitaine parmi les grandes métropoles européennes.
- Symbole d'une méthode de travail qui place la concertation au cœur de l'action communautaire, le projet de franchissement Jean-Jacques Bosc est mis au cœur du débat.
- Réinstallation du Conseil de développement durable dans sa nouvelle configuration : désormais présidé par une personnalité de la société civile, le C2D entend bien jouer le rôle de « force de proposition et d'agitation » que lui confie le Conseil de communauté.

## chiffres clés

- 360 M€ de dépenses d'investissement pour l'année 2008 et 1,78 milliard d'euros inscrits au Plan Prévisionnel d'Investissements 2009/2013.
- 1 530 000 kWh économisés par la Cub en un an, et demain bien plus grâce à l'adoption du Plan Climat.
- 46 M€ versés par Suez-Lyonnaise des Eaux à l'issue de la conciliation pour la révision du contrat d'affermage du service de l'assainissement.
- 25,28 millions de km parcourus et 90,26 millions de voyages effectués par Tbc, réseau des transports urbains.
- 2 151 logements sociaux financés et 50 opérations d'aménagement en cours.
- 100 chantiers pour achever le déploiement des 417 km du réseau très haut débit en fibre optique Inolia.
- 25 000 heures d'insertion inscrites au chantier de la restructuration de l'Hôtel de communauté, l'un des plus grands chantiers à clauses sociales de France.

# 2008

# le rapport annuel d'activité



L'année 2008 marque la fin d'une série de projets et le démarrage d'une séquence ambitieuse. Cette nouvelle étape affirmera le rôle d'une Communauté urbaine à la fois créatrice de services publics adaptés aux quotidiens de ses habitants, porteuse de grands projets urbains et naturels, et entité insufflant des gouvernances territoriales nouvelles.

Nous avons achevé les premières phases du tramway, d'importantes opérations de renouvellement urbain, la métamorphose des quais de Bordeaux. Nous poursuivons le développement de l'offre en logements abordables, la reconversion de friches urbaines, une diversification des activités économiques en phase avec les impératifs sociaux et environnementaux. Dans moins de 8 ans, l'agglomération disposera de 23 km supplémentaires de tramway, appuyés sur un réseau de bus souple et performant, de deux nouveaux franchissements de la Garonne au Nord et au Sud de Bordeaux, d'une ligne à grande vitesse nous reliant à Paris, Toulouse et l'Espagne, d'une grande salle de spectacles vivants, etc. La Cub va aussi se donner les moyens de devenir un modèle européen sur le plan des espaces naturels.

Tous ces projets en cours ou en passe d'être lancés appartiennent aux habitants et aux entreprises de notre territoire. Aussi, aborder ces enjeux en répondant au mieux aux besoins multiples des populations doit se conjuguer avec une culture de coopérations accrue, et d'outils permettant l'expression la plus large et la plus réelle possible. Cette dynamique est enclenchée, par exemple à travers les contrats de co-développement, qui clarifient et simplifient nos actions dans chaque commune, avec le Conseil de Développement qui rassemble un panel riche de forces vives de l'agglomération, ou encore via la systématisation de différents types de supports d'information et de concertation pour chaque projet.

Nous prenons progressivement conscience d'être au cœur d'une ère des complexités. Dans une certaine mesure, la Cub doit probablement aujourd'hui se mettre plus encore en « situation de risque », dans le sens stimulant que cela doit avoir. Elle peut se donner les moyens d'aborder ses projets sous différents angles, de regarder et de voir plus loin.

*V. Feltenne*

président de la Communauté urbaine de Bordeaux  
maire de Blanquefort

## édito

# sommaire

<b>Édito</b> .....	2
<b>La Cub</b> .....	4
Le territoire .....	6
Le Conseil de communauté .....	8
Faits marquants .....	12
Repères .....	16
Grands projets 2008 .....	20
<b>Les missions</b> .....	22
Les déplacements .....	24
L'environnement .....	30
L'urbanisme et l'habitat .....	34
Le développement économique .....	38
La gouvernance .....	42
<b>Ce qu'il faut retenir</b> .....	48





# la Cub

Face aux enjeux du développement durable et dans un contexte de tensions financières et de risques industriels et sociaux, le nouveau Conseil de communauté a choisi de propulser l'agglomération bordelaise dans un nouveau cycle de grands projets, une nouvelle ère de gouvernance. Première année de la mandature, 2008 a permis d'ouvrir les pistes de travail qui guideront l'action communautaire au cours des prochaines années. Un nouveau projet d'agglomération se dessine autour de 4 axes prioritaires :

- la valorisation des atouts identitaires patrimoniaux, architecturaux et paysagers de l'agglomération ;
- le développement des services à la population, avec en particulier le doublement du nombre de transports collectifs à l'horizon 2015/2020 (199 millions de passagers attendus en 2020) ;
- l'accompagnement de la mutation économique de l'agglomération autour de la modernisation des secteurs traditionnels et de l'essor des nouvelles activités, du tertiaire supérieur et de l'agglomération campus ;
- le renforcement de la politique de l'habitat.

Devant son obligation de réussite, la Cub a choisi de travailler avec les communes en toute coopération. Elle a également opté pour une plus vaste participation de la population aux décisions qui feront la cité de demain.

# le territoire

## Des hommes et des paysages

- 27 communes et près de 715 000 habitants
- Plus de 50 % d'espaces naturels, paysagers ou agricoles, soit l'une des métropoles les plus vertes d'Europe

## Une agglomération mobile

- 3 lignes de tramway (fin 2008, 89 stations et 43,9 km) et 90 lignes de bus
- 736 km d'itinéraires cyclables
- 9 millions de voyageurs/an accueillis gare Saint-Jean
  - 260 trains quotidiens dont 25 A/R TGV Bordeaux/Paris
  - Demain, la LGV Sud-Europe-Atlantique
- 3 millions de passagers/an accueillis à l'aéroport international de Bordeaux-Mérignac, 5<sup>e</sup> de France (hors Paris)
  - 20 navettes quotidiennes Bordeaux/Paris
  - Plus de 70 villes desservies dont 20 liaisons internationales

## Une terre d'initiatives

- 102 zones d'activités et 790 ha de Zone Franche Urbaine
- Plus de 41 000 entreprises, 15 000 entreprises de commerce
- 2<sup>e</sup> Marché d'Intérêt National d'importation et de distribution de fruits et légumes en France
- Un palais des congrès et un parc des expositions

## Un berceau d'excellence

- 400 km de fibres optiques à très haut débit
- 4 pôles de compétitivité : Aerospace Valley, Route des Lasers, Prod'Innov, Xylofutur
- 58 sites publics liés à l'enseignement et à la recherche
- 4 universités pluridisciplinaires, 4 IUT, 16 grandes écoles
- 75 000 étudiants et 6 500 chercheurs

## Une cité à vivre

- 22 salles de spectacle de plus de 200 places ; bientôt une salle d'environ 15 000 places
- 15 musées, 1 opéra, 1 théâtre national, 1 patinoire, 3 golfs et 5 vignobles d'Appellation d'Origine Contrôlée



**Ambarès-et-Lagrave**  
 • 12 955 habitants  
 • 24,76 km<sup>2</sup>  
 • 2 représentants à la Cub

**Ambès**  
 • 2 936 habitants  
 • 28,85 km<sup>2</sup>  
 • 1 représentant à la Cub

**Artigues-près-Bordeaux**  
 • 6 434 habitants  
 • 7,36 km<sup>2</sup>  
 • 1 représentant à la Cub

**Bassens**  
 • 6 742 habitants  
 • 10,28 km<sup>2</sup>  
 • 1 représentant à la Cub

**Bègles**  
 • 24 620 habitants  
 • 9,96 km<sup>2</sup>  
 • 4 représentants à la Cub

**Blanquefort**  
 • 15 648 habitants  
 • 33,72 km<sup>2</sup>  
 • 2 représentants à la Cub

**Bordeaux**  
 • 235 878 habitants  
 • 49,36 km<sup>2</sup>  
 • 41 représentants à la Cub

**Bouliac**  
 • 3 174 habitants  
 • 7,48 km<sup>2</sup>  
 • 1 représentant à la Cub

**Le Bouscat**  
 • 23 714 habitants  
 • 5,28 km<sup>2</sup>  
 • 4 représentants à la Cub

**Bruges**  
 • 13 149 habitants  
 • 14,22 km<sup>2</sup>  
 • 1 représentant à la Cub

**Carbon-Blanc**  
 • 7 093 habitants  
 • 3,86 km<sup>2</sup>  
 • 1 représentant à la Cub

**Cenon**  
 • 23 448 habitants  
 • 5,52 km<sup>2</sup>  
 • 4 représentants à la Cub

**Eysines**  
 • 19 673 habitants  
 • 12,01 km<sup>2</sup>  
 • 3 représentants à la Cub

**Floirac**  
 • 16 307 habitants  
 • 8,59 km<sup>2</sup>  
 • 3 représentants à la Cub

**Gradignan**  
 • 23 519 habitants  
 • 15,77 km<sup>2</sup>  
 • 4 représentants à la Cub

**Le Haillan**  
 • 8 705 habitants  
 • 9,26 km<sup>2</sup>  
 • 1 représentant à la Cub

**Le Taillan-Médoc**  
 • 8 839 habitants  
 • 15,16 km<sup>2</sup>  
 • 1 représentant à la Cub

**Lormont**  
 • 21 325 habitants  
 • 7,36 km<sup>2</sup>  
 • 4 représentants à la Cub

**Mérignac**  
 • 66 388 habitants  
 • 48,17 km<sup>2</sup>  
 • 11 représentants à la Cub

**Parempuyre**  
 • 7 306 habitants  
 • 21,80 km<sup>2</sup>  
 • 1 représentant à la Cub

**Pessac**  
 • 58 069 habitants  
 • 38,82 km<sup>2</sup>  
 • 10 représentants à la Cub

**Saint-Aubin-de-Médoc**  
 • 5 659 habitants  
 • 34,72 km<sup>2</sup>  
 • 1 représentant à la Cub

**Saint-Louis-de-Montferrand**  
 • 2 061 habitants  
 • 10,80 km<sup>2</sup>  
 • 1 représentant à la Cub

**Saint-Médard-en-Jalles**  
 • 27 450 habitants  
 • 85,28 km<sup>2</sup>  
 • 4 représentants à la Cub

**Saint-Vincent-de-Paul**  
 • 1 029 habitants  
 • 13,88 km<sup>2</sup>  
 • 1 représentant à la Cub

**Talence**  
 • 42 293 habitants  
 • 8,35 km<sup>2</sup>  
 • 7 représentants à la Cub

**Villenave-d'Ornon**  
 • 42 293 habitants  
 • 21,26 km<sup>2</sup>  
 • 5 représentants à la Cub

Source INSEE

# Le Conseil de communauté

*La Communauté urbaine de Bordeaux est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. Née le 1<sup>er</sup> janvier 1968, elle est l'une des quatre premières communautés urbaines créées en France.*

*120 élus des 27 communes de la Cub siègent au Conseil de communauté. 36 vice-présidents et 4 maires conseillers délégués constituent, avec le président, le Bureau de la communauté.*

Le Conseil de communauté se réunit en moyenne onze fois par an en séance publique.

## Le président

Le président est élu par les conseillers à la majorité absolue et à bulletin secret. Responsable de l'administration, il incarne l'exécutif de la Cub, réunit le Conseil, fixe son ordre du jour, prépare et exécute ses délibérations. Le président peut déléguer ses fonctions à des élus et à des fonctionnaires.

## Le Bureau

Le Bureau compte 36 vice-présidents élus à scrutin uninominal secret, 4 conseillers délégués et le président. Chargé de définir les orientations globales, il est une instance politique d'informations, de débats, d'orientations et de validations.

## Les commissions

Composées de conseillers représentant tous les groupes politiques, les commissions instruisent les dossiers et préparent les décisions relatives à leur domaine de compétence. Leur avis est consultatif. Leur nombre et leurs attributions sont définis par le Conseil.

## Les groupes politiques

Les conseillers peuvent se constituer en groupes politiques. Le nombre d'élus nécessaires pour constituer un groupe est fixé par le règlement intérieur de l'assemblée qui définit également les moyens dont disposent les groupes politiques.

## Le rôle du Conseil



Le 18 avril 2008, Vincent Feltesse, maire de Blanquefort est élu président de la Communauté urbaine de Bordeaux.

**Le Conseil de communauté est l'organe délibérant de la Cub. Formé de 120 conseillers communautaires, il vote le budget et les décisions de la Communauté ; il peut déléguer une partie de ses attributions au président et au Bureau. Les projets lui sont présentés par les vice-présidents après instruction par les commissions et le Bureau. Ses délibérations sont mises en œuvre par les agents de la Cub.**

## Composition du Bureau

 <b>Alain Juppé</b> Vice-président Euratlantique et tertiaire supérieur	 <b>Alain David</b> Vice-président Voirie	 <b>Alain Cazabonne</b> Vice-président Communication	 <b>Jean-Jacques Benoît</b> Vice-président Agglocampus (intelligence, recherche, innovation, transfert de technologie)	 <b>Patrick Bobet</b> Vice-président Agenda 21 et Développement durable	 <b>Christine Bost</b> Vice-présidente Construire la ville au quotidien (opérations d'aménagement hors ville-centre, qualité urbaine)	 <b>Jean-Charles Bron</b> Vice-président Soutenir l'économie et développer l'emploi (projets économiques, SIM et rayonnement)	 <b>Françoise Cartron</b> Vice-présidente Relations avec les communes, contrats territoriaux et rayonnement d'agglomération (Bordeaux 2013, grande salle de spectacle...)	 <b>Didier Cazabonne</b> Vice-président Déchets (collecte, tri et traitement)	 <b>Gérard Chausset</b> Vice-président Transports de demain (développement du réseau de TCSP)	 <b>Laure Curvale</b> Vice-présidente Plan Climat, maîtrise de l'énergie, HQE, concertation	 <b>Michel Duchêne</b> Vice-président Grands projets urbains (Arc de Développement de part et d'autre du fleuve, plaine Rive Droite)	 <b>Christophe Duprat</b> Vice-président Évolution des circonscriptions en antennes de proximité	 <b>Jean-Pierre Favroul</b> Vice-président Financements européens	 <b>Véronique Fayet</b> Vice-présidente Programme local de l'habitat	 <b>Nicolas Florian</b> Vice-président Continuité urbaine entre les deux rives (franchissements et débouchés / raccourcissements)	 <b>Béatrice de François</b> Conseillère déléguée Qualité des relations avec les usagers	 <b>Ludovic Freygefond</b> Vice-président Finances	 <b>Jean-Michel Gauté</b> Vice-président Organisation et méthodes - Affaires Juridiques - Assurances	 <b>Jean-Marc Gaüzère</b> Vice-président Transports accessibles et performants (fonctionnement et accessibilité du réseau de transport)
 <b>Vice-président Thierry Gellé</b> Agglomération numérique	 <b>Vice-président Max Guichard</b> Évaluation	 <b>Vice-président Michel Héritié</b> Grandes infrastructures ferrées et routières (LGV, rocade, contournement ferroviaire...)	 <b>Vice-présidente Michèle Iste</b> Administration générale - Moyens généraux et cimetières intercommunaux	 <b>Vice-président Michel Labardin</b> Concevoir la ville de demain (urbanisme réglementaire, PLU, SCOT)	 <b>Vice-président Bernard Labiste</b> Commande publique (CAO)	 <b>Conseillère déléguée Conchita Lacuey</b> Lutte contre les discriminations et innovation urbaine	 <b>Vice-président Serge Lamaison</b> Métropole verte (espaces naturels, ceinture verte, Parc des Jallies...)	 <b>Vice-présidente Marie-Françoise Lire</b> Qualité, sécurité, réglementation du domaine public	 <b>Conseiller délégué Franck Maurras</b> Économie sociale et solidaire	 <b>Vice-président Michel Olivier</b> Gérer et anticiper les déplacements (stationnement, PDU)	 <b>Vice-président Maurice Pierre</b> Gestion des risques naturels et industriels	 <b>Vice-président Patrick Pujol</b> Tourisme et valorisation du Fleuve et de la Rivière (Plan Garonne)	 <b>Vice-président Clément Rossignol</b> Déplacements doux, mobilités alternatives	 <b>Vice-président Michel Sainte-Marie</b> Relations internationales et coopération décentralisée	 <b>Vice-président Bernard Seurot</b> Ressources humaines	 <b>Conseiller délégué Pierre Soubabère</b> Voirie de proximité et relation avec les usagers de la voirie	 <b>Vice-président Claude Soubiran</b> Activités agro-alimentaires	 <b>Vice-président Jean Touzeau</b> Renouveler la ville (Politique de la Ville) et stratégie foncière	 <b>Vice-président Jean-Pierre Turon</b> Préserver et gérer la ressource en eau (eau et assainissement, suivi des contrats)

# Les conseillers communautaires

Les 120 conseillers communautaires sont élus par les conseils municipaux des 27 communes de la Cub dans les quatre semaines suivant les élections municipales. Les sièges sont répartis au prorata du nombre d'habitants de chaque commune, les plus petites se voyant attribuer un siège de fait.

La durée du mandat des élus communautaires est calquée sur celle des conseillers municipaux.



Stéphane Ambry Talence, Alain Anziani Mérignac, Bruno Asseray Le Bouscat, Chantal Ballot Saint-Médard-en-Jalles, Claude Baudry Mérignac, Christine Bonnefoy Talence, Jean-Jacques Bonnin Talence, Ludovic Bousquet Bordeaux, Anne Brezillon Bordeaux, Nicolas Brugère Bordeaux



Jacques Guichoux Saint-Médard-en-Jalles, Patrick Guillemoteau Pessac, Isabelle Haye Mérignac, Pierre Hurmic Bordeaux, Franck Joandet Bègles, Jacques Joubert Gradignan, Bernard Junca Le Bouscat, Gérard Lagofun Ambarès, Wanda Laurent Bordeaux, Pierre Lothaire Bordeaux



Anne-Marie Cazalet Bordeaux, Charles Cazenave Bordeaux, Alain Charrier Mérignac, Michèle Chavigner Gradignan, Brigitte Collet Bordeaux, Emilie Coutanceau Eysines, Jean Louis Couturier Floirac, Frédéric Danjon Pessac, Jean-Louis David Bordeaux, Yoan David Bordeaux



Jacques Mangon Saint-Médard-en-Jalles, Vincent Maurin Bordeaux, Claude Mellier Mérignac, Michel Mercier Bègles, Thierry Millet Mérignac, Alain Moga Bordeaux, Maxime Moulinier Pessac, Marie-Claude Noël Bordeaux, Vincent Paillart Villenave-d'Ornon, Jean-Charles Palau Bordeaux



Nathalie Delattre Bordeaux, Stéphan Delaux Bordeaux, Nathalie Deltimple Pessac, Laurence Dessertine Bordeaux, Martine Diez Bordeaux, Daniel Dougados Eysines, Patrick Duart Talence, Gérard Dubos Pessac, Sonia Dubourg-Lavroff Bordeaux, Dominique Ducassou Bordeaux



Muriel Parcelier Bordeaux, Gilles Penel Blanquefort, Jean Michel Perez Bordeaux, Arielle Piazza Bordeaux, Michel Poinonec Villenave-d'Ornon, Denis Quancard Le Bouscat, Robert Quron Gradignan, Franck Raynal Pessac, Jacques Raynaud Bègles, Josy Reiffers Bordeaux



Alain Dupouy Bordeaux, Jean-François Egron Cenon, Samira El Khadir Pessac, Marie-Christine Ewans Mérignac, Michèle Faoro Lormont, Jean-Claude Feugas Lormont, Paulette Fourcade Lormont, Jean-Claude Galan Floirac, Jean-Paul Garnier Talence, J.-C. Guichebarou Villenave-d'Ornon



Jacques Respaud Bordeaux, Fabien Robert Bordeaux, Matthieu Rouveyre Bordeaux, Nicole Saint-Orice Bordeaux, Malick Sène Cenon, Joël Solari Bordeaux, Elizabeth Touton Bordeaux, Thierry Trijoulet Mérignac, Anne Walryck Bordeaux

# faits marquants



## Janvier

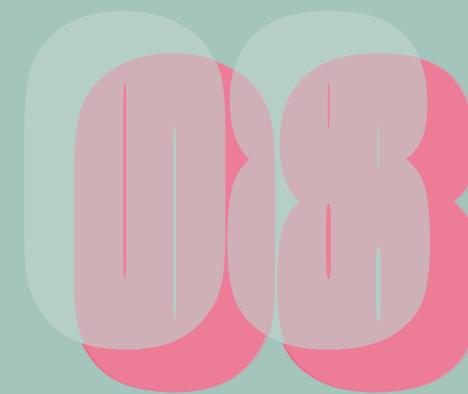
- Mise en place d'un dispositif de collecte et recyclage des déchets électriques et électroniques.
- La Cub, la Chambre régionale de la Fédération des promoteurs constructeurs et les bailleurs sociaux signent une charte de coopération pour dynamiser la production de logements sociaux.
- Approbation des 1<sup>res</sup> et 2<sup>es</sup> modifications du PLU<sup>1</sup>.
- Nouvelle formule pour la conférence des communes qui accueille désormais les adjoints aux maires, renforçant ainsi la volonté de dialogue et d'échange intercommunal instaurée par la nouvelle gouvernance.
- Poursuite du chantier de réparation du pont Saint-Jean.
- Fermeture du centre de recyclage de Bordeaux Bastide et ouverture d'une structure modulable de remplacement quai de Queyries à Bordeaux.
- Début de la 1<sup>re</sup> phase d'aménagement du parc des angéliques à Bordeaux.
- Démarrage du projet de réalisation de la carte du bruit du territoire communautaire.

## Février

- La Cub confirme sa politique de modération fiscale : le taux de la part communautaire de la TPU<sup>2</sup> est gelé pour la 12<sup>e</sup> année consécutive et ceux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour la 2<sup>e</sup> année.
- Au moment où les extensions de la ligne C « Aubiers » et « Bègles Terres neuves » entrent en service (+3,2 km, 5 stations), la Cub ouvre le chantier du développement du réseau de transports en commun.
- La Cub donne son feu vert pour la réalisation de la ZAC<sup>3</sup> « La berge du Lac », premier éco-quartier de l'agglomération.
- Ouverture des parcs-relais des Aubiers et de Carle Vernet à Bordeaux.

## Mars

- Le pont auxiliaire sur les écluses est mis en service et les travaux sur le pont principal débutent. Il faudra cependant attendre mars 2009 pour qu'il soit franchi par la première rame de la ligne B du tramway.
- Participation de la Cub au salon international du MIPIM<sup>4</sup> à Cannes.



## Avril

- Le 18 avril Vincent Feltesse est réélu président de la Communauté urbaine de Bordeaux. Le Conseil de communauté est renouvelé. Les groupes politiques signent un accord de coopération et adoptent un projet de mandature pour une agglomération durable et solidaire.
- Les études et la concertation préalables sur les trois volets de la 3<sup>e</sup> phase du réseau TCSP<sup>5</sup> sont lancées : extensions du réseau de tramway (+17 km) et des circulations en sites propres (TCSP), création du « tram-train » du Médoc (7 km). Elles seront complétées en novembre par des études sur la desserte du quadrant Nord-Ouest de l'agglomération.
- Ouverture du parc-relais d'Arlac à Mérignac.
- Création de la délégation à l'Économie sociale et solidaire (ESS).

## Mai

- Mise en service du pont ferroviaire Garonne (2 voies sur 4 prévues au final), préalable de la LGV Sud Europe Atlantique à Bordeaux.
- Le centre de maintenance du tramway à Bacalan et les extensions de la ligne A du tramway desservant Lormont, Bassens Carbon-Blanc (+1,9 km, 3 stations) sont inaugurés.
- Ouverture du parc-relais La Gardette Bassens à Carbon-Blanc.
- Remise à la Cub par le ministre Jean-Louis Borloo du trophée national de l'aménagement urbain pour le projet des quais rive gauche de la Garonne à Bordeaux.

## Juin

- 1 530 000 kWh d'économie (par rapport à 2006) sur les consommations énergétiques du territoire.
- La politique communautaire en faveur de l'habitat social s'enrichit d'un PIG<sup>6</sup> « Habitat durable ». Objectifs : favoriser le développement du parc social privé, lutter contre l'habitat indigne et encourager les rénovations durables.

<sup>1</sup>PLU : Plan Local d'Urbanisme

<sup>2</sup>TPU : Taxe Professionnelle Unique

<sup>3</sup>ZAC : Zone d'Aménagement Concertée

<sup>4</sup>MIPIM : Marché International des Professionnels de l'Immobilier

<sup>5</sup>TCSP : Transports en Commun en Site Propre

<sup>6</sup>PIG : Programme d'Interêt Général

# 08

## Septembre

- L'État classe le projet urbain Bordeaux Euratlantique au rang d'Opération d'intérêt national donnant ainsi le coup d'envoi à l'un des plus grands chantiers communautaires d'aménagement : 1 000 ha répartis de part et d'autre de la Garonne autour de la gare Saint-Jean, sur les communes de Bègles, Bordeaux et Floirac.



## Juillet

- Choix de soutenir le projet privé d'une salle de spectacle de type Arena sur la ZAC des quais à Floirac.
- Une nouvelle déchèterie professionnelle ouvre à Bordeaux, quai de Paludate.
- Lancement de l'opération de thermographie aérienne de la Cub dont l'objectif est d'informer les particuliers sur les déperditions de chaleur de leur logement.
- Élaboration d'un programme complémentaire de lutte contre les inondations.
- Édition du guide pratique « La Vie Vélo » assorti de la carte du réseau cyclable de la Cub.
- Attribution de la DSP<sup>2</sup> pour le compostage collectif des déchets verts à la société BTPS Environnement au lieu-dit La Grande Jauque.
- Création de la plateforme Marchés publics Aquitaine, outil mutualisé de dématérialisation des marchés.

## Août

- Lancement du réseau Économie sociale et solidaire de la Cub, nouvel outil intercommunal d'échanges d'idées et de bonnes pratiques.

- La Cub s'engage financièrement (sous réserves) dans le projet de la LGV Sud Europe Atlantique dont le montant global est estimé à 12 milliards d'euros.
- Ouverture du parc-relais des Quatre chemins à Mérignac.
- Création de l'observatoire des marchés publics.
- Rénovation de la façade ouest du bâtiment du MIN<sup>3</sup>.
- Mise en ligne du nouveau site Internet [www.circulation-lacub.com](http://www.circulation-lacub.com).
- Ouverture du site Internet de covoiturage à destination des agents des 5 institutions (Cub/Région/Département/Préfecture/mairie de Bordeaux).
- Visite du jury pour la désignation de la capitale européenne de la Culture 2013 suite à la candidature de Bordeaux, soutenue conjointement par la Cub, le Conseil régional et le Conseil général.

## Octobre

- La mise en service de l'extension de la ligne B (+2 km et 4 nouvelles stations) vers Bacalan donne une nouvelle mobilité à ses 7 500 habitants et à la quarantaine d'entreprises de la zone d'activité Achard.
- Ouverture du parc-relais de Ravezies à Bordeaux.
- Fin des travaux d'aménagement du centre ville du Bouscat.
- Livraison du nouveau bâtiment des archives.
- Achèvement de la ZAC de Bellegrave à Pessac.

## Novembre

- Réinstallation du Conseil de développement durable dans sa nouvelle configuration : désormais présidé par Fabienne Brugère, philosophe de la société civile, le C2D entend bien jouer le rôle de « force de proposition et d'agitation » que lui confie le Conseil de communauté.
- Soval/Dalkia remporte l'appel d'offres pour la gestion du Complexe thermique des Hauts de Garonne.
- Inauguration de l'extension de la station d'épuration Clos-de-Hilde à Bègles.
- Ouverture d'un nouveau centre de recyclage à Pessac.
- Mise en service du pont du Perthuis à Bordeaux.
- 2<sup>e</sup> édition des Rencontres de l'Économie sociale et solidaire (ESS) co-organisées par la Cub et la CRESS Aquitaine.

## Décembre

- Le Conseil de communauté adopte le budget primitif 2009 de la Cub -1,007 milliard d'euros en dépenses dont 388,6 M€ d'investissements et 1,019 milliard en recettes- et le Plan prévisionnel des investissements 2009/2013 qui s'élève à 1,78 milliard d'euros.
- À la suite de deux recours, le juge des référés annule la procédure de délégation des services publics des transports urbains remportée par Keolis. La Cub conteste cette décision devant le Conseil d'État.
- Nouvelle étape pour la concertation Jean-Jacques Bosc : après avoir mené une réflexion élargie, la charte de la concertation est arrêtée et le périmètre de la concertation élargi. Lancement de la concertation officielle prévu début 2009.
- La Cub se dote d'un schéma directeur d'accessibilité des transports élaboré en concertation avec les associations représentatives des personnes à mobilité réduite et les services des Conseils général et régional.

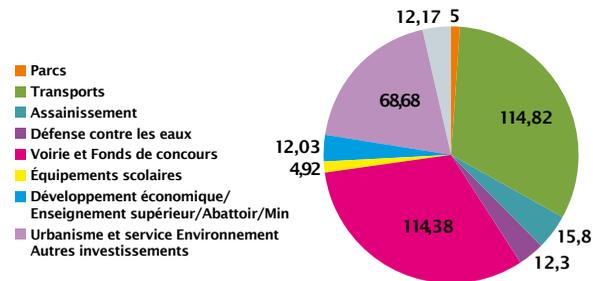
faits  
marquants

<sup>1</sup>ZAC : Zone d'Aménagement Concertée

<sup>2</sup>DSP : Délégation de Service Public

<sup>3</sup>MIN : Marché d'Intérêt National

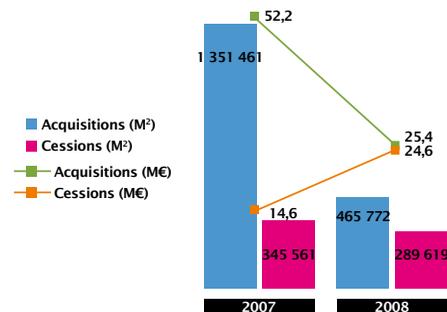
Dépenses d'équipement mandatées (en M€)



## L'investissement

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le budget de la Cub a dépassé le milliard d'euros. Malgré la faible évolution des concours de l'État, le niveau d'investissement est resté élevé, avec un total de 360 M€. Hors les investissements relatifs au tramway, l'année 2008 constitue depuis 2001 le 2<sup>e</sup> meilleur millésime atteint après 2007 démontrant le dynamisme et le volontarisme de notre institution.

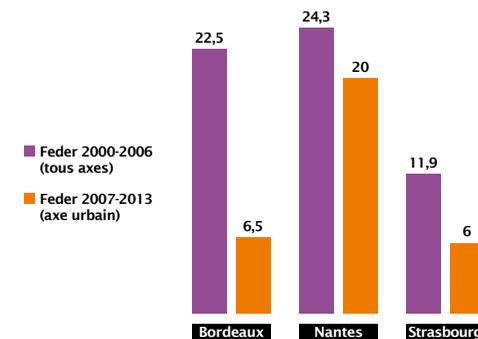
Acquisitions et cessions



## La politique foncière

Après une augmentation considérable de l'investissement foncier en 2007, 2008 marque un retour à l'équilibre, le niveau des recettes témoignant d'une politique de revente plus offensive. Face à une conjoncture économique et financière qui impacte lourdement le secteur de l'immobilier, la Cub a voté en 2008 un PPI 2009-2013 foncier spécifique dont le montant s'élève à 46 M€ sur 5 ans.

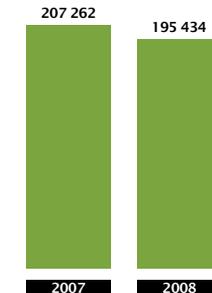
Fonds Feder reçus



## L'Europe

L'adoption en 2008 du tracé (tronçon Tours-Bordeaux) de la LGV Sud Europe Atlantique et la promotion au rang d'Opération d'intérêt national du projet Euratlantique annoncent l'arrivée prochaine de l'agglomération bordelaise parmi les grandes métropoles européennes. Une métropole que la Cub bâtit sur l'innovation et dans la solidarité. Son projet pilote de " Mobilité durable dans les quartiers sensibles ", soutenu à hauteur de 6,5 M€ par les fonds Feder 2007/2013 en est une illustration.

Collecte des OM<sup>1</sup> (tonnes)



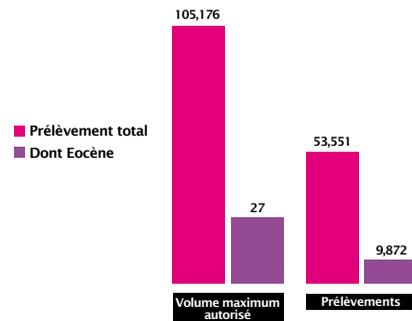
Collecte sélective (tonnes)



## La gestion des déchets

La réduction du tonnage d'ordures ménagères collectées poursuit sa progression, entraînée par l'accroissement de la collecte sélective (+10,43 %) et la densification du réseau de centres de recyclage. La baisse du taux de performance de la collecte sélective (34,24 kg/an/hab pour 35,56 kg/an/hab en 2007) rappelle cependant que la sensibilisation des usagers est essentielle. Un point important au regard de l'objectif du Grenelle Environnement de 75 % de déchets d'emballage ménagers recyclés en 2012, soit, pour l'agglomération bordelaise, 64,5 kg/an/hab.

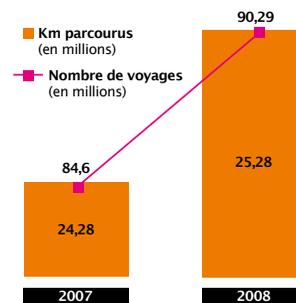
**Prélèvements dans les nappes**  
(en million de m<sup>3</sup>)



## La gestion de l'eau

Malgré un tassement de la baisse de la consommation d'eau (-0,35 % pour -8,6 % de 2006 à 2007), le volume total prélevé a été réduit de près de 2 millions de m<sup>3</sup> et le maximum réglementaire fixé pour chaque nappe respecté. Devant le recours accru aux nappes fragiles de l'Eocène (+18 %) et les menaces qui pèsent sur celles de l'Oligocène, la Cub a demandé à son délégataire de chercher de nouvelles ressources de substitution.

**Fréquentation du réseau Tbc**



## Les transports en commun

L'expansion du réseau Tbc séduit les habitants de l'agglomération. En un an, la distance parcourue par les bus et le tramway a crû de +4,1 % (+32,9 % pour le tram) et le nombre de voyages de +6,7 % (+16,8 % pour le tram). L'appropriation du réseau par les usagers se traduit également par une nette progression du nombre de voyages par habitant et par an qui passe de 128 à 137 entre 2007 et 2008.

	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population
Communauté urbaine de Bordeaux	552	715 000
Communauté urbaine de Nantes	522	580 000
Ville de Lyon	552	1 218 000

	Parcs-relais		Parcs de stationnement	
	Nbre	Places	Nbre	Places
Communauté urbaine de Bordeaux	14	4 522	21	11 795
Communauté urbaine de Nantes	38	5 516	20	6 806
Ville de Lyon	18	5 868	17	5 884

## Le stationnement

Le changement des modes de déplacement au sein de l'agglomération se confirme. Les habitants privilégient le réseau des transports en commun et les parcs-relais qui lui sont associés au détriment de l'automobile et du stationnement public payant. Tandis que la fréquentation des parcs publics payants confirme sa tendance à la baisse avec -4,8 % de fréquentation horaire, celle des parcs-relais progresse. En 2008, les 14 parcs-relais ont accueilli 929 869 véhicules. Leur taux de remplissage moyen est de 72,5 % (84 % dans les parcs de la phase 1).

	La Cub	Le Grand Dijon	Le Grand Lyon
<b>Clauses sociales / soutien à l'emploi et à l'économie solidaire par la commande publique</b>			
Année de début de mise en œuvre	2006	2004	2004
Heures d'insertion (cumul tous maîtres d'ouvrages)	122 000	86 226	420 000
Bénéficiaires	378 personnes	223 personnes	735 personnes
<b>Partenariats entrepreneuriat social et solidaire</b>			
	Résultats création entreprises/an	Taux de pérennité	Résultats création emplois
Association pour le droit à l'initiative économique	570	57 % à 3 ans	4 309 depuis 1993
Caisse sociale de développement local	139	74 % à 5 ans	910 depuis 1998
Gironde initiative	93	82 % à 5 ans	911 depuis 2000
Maison de l'initiative et de l'entrepreneuriat	108	NC	100 par an

## Emploi et économie solidaire

Depuis 2006, la Cub s'investit fortement dans le développement de l'économie sociale et solidaire. En deux ans, l'intégration des clauses sociales dans ses marchés publics a permis à 45 personnes de réaliser 15 000 heures d'insertion. Sur la même période et pour l'ensemble des collectivités de l'agglomération, ces chiffres s'établissent à 378 bénéficiaires et 122 000 heures d'insertion. En partenariat avec la Chambre Régionale de l'Économie sociale et solidaire, la Cub œuvre également pour le développement de ce secteur qui représente sur l'agglomération 2 185 établissements et plus de 55 000 emplois (16 % de l'emploi salarié privé aquitain).

# grands projets 2008

3<sup>e</sup> phase du réseau TCSP<sup>1</sup>, nouveaux franchissements de la Garonne, grande salle de spectacle, premiers éco-quartiers, circulations douces, LGV...

En 2008, l'agglomération bordelaise est entrée dans un nouveau cycle de grands projets.



## 1, 2, 3, Tbc !

Tandis que les travaux de la phase 2 du tramway s'achèvent, les derniers tronçons du tramway sont livrés. En parallèle, une concertation et des études sur le développement du réseau des transports publics et ses alternatives s'amorcent. 2008, c'est aussi le lancement de l'appel d'offres pour l'attribution de la délégation de service public des transports et les revirements juridiques qui y sont associés avec, au final, la prise de délégation officielle par Keolis en 2009.



## Tous concernés, tous concertés

Les démarches originales de concertation n'en sont aujourd'hui qu'à leurs débuts. Elles permettent néanmoins de confronter des visions, de reconsidérer les processus de décisions, notamment en ouvrant la possibilité aux citoyens d'intervenir à certaines échelles de décision sur des projets précis. L'année 2008 se voit marquée par le développement d'outils dédiés à la concertation, permettant à chacun de déposer ses avis et contributions sur plusieurs grands projets de l'agglomération : [www.concertations.lacub.fr](http://www.concertations.lacub.fr)



## C2D : une conscience d'agglomération

Le Conseil de développement durable, dans sa nouvelle formule, est installé en novembre. Elargi, présidé par une personnalité indépendante et pouvant intervenir par auto-saisine, il constitue en quelque sorte une cellule de réflexion prospective et un porte parole de la société civile. Organe consultatif, le C2D aborde des questions liées soit aux compétences de la Cub, soit à des enjeux d'agglomération. Il a pour vocation de faire émerger les aspirations, les attentes et les réflexions des différentes populations qui composent l'agglomération.



## L'agglomération grandeur Nature

Les espaces naturels -50 % du territoire- sont un atout de l'agglomération bordelaise sur lequel la Cub investit depuis plusieurs années par la préservation, l'aménagement et la valorisation de ces territoires. Part essentielle de l'identité communautaire, le patrimoine naturel de l'agglomération est au cœur de nombreux projets en 2008, tels que le déploiement du Plan Garonne, l'aménagement du Parc des Jalles...

## Une grande salle de spectacle

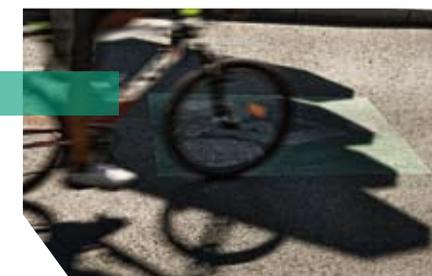
Après deux ans de diagnostics et de réflexions, le projet d'une salle de spectacle d'envergure nationale se concrétise, porté par la SAS Montecristo. Après un large débat ouvert aux habitants et aux acteurs culturels, le scénario « Arena » est retenu. La salle d'environ 15 000 places, modulable et polyvalente, verra le jour en 2012 à Floirac, en bordure de Garonne.



## L'espace « total cyclable »

Plus de 700 km d'itinéraires aménagés et jalonnés, des places réservées dans les parcs-relais, une sécurité et un confort régulièrement renforcés par la réduction des discontinuités... La Communauté urbaine de Bordeaux œuvre chaque année pour étendre et interconnecter son réseau de voies cyclables, améliorer son entretien, sa signalétique et garantir une sécurité optimale.

La prochaine mise à disposition des vélos en libre service donnera un nouveau souffle aux deux-roues sur l'agglomération.



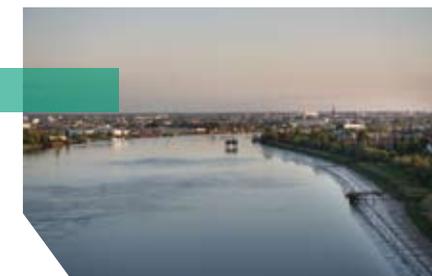
## Bordeaux Euratlantique

Classé par l'État au rang d'Opération d'intérêt national, le projet Bordeaux Euratlantique devrait, d'ici 15 ans, propulser l'agglomération bordelaise parmi les 20 premières métropoles européennes. Au total, 738 ha répartis autour de la gare Saint-Jean de part et d'autre de la Garonne sur les communes de Bègles, Bordeaux et Floirac seront entièrement réaménagés. En préparant ainsi l'arrivée de la LGV Sud Europe Atlantique qui mettra prochainement Bordeaux à 2h de Paris, la Cub se lance dans un vaste projet à la fois urbanistique, architectural, économique, et culturel.



## Ensemble, franchissons la Garonne

Le franchissement urbain de la Garonne au Sud, dit Jean-Jacques Bosc, est un projet phare de l'agglomération. De lui dépendent la poursuite de la réunion des deux rives et le développement cohérent des territoires situés de part et d'autre de l'ouvrage. Une palette d'outils mise en œuvre en 2008 permettra à tous les habitants de contribuer à la réflexion ouverte tant sur le bien fondé du projet que sur l'option proposée par la Cub. Concernant le franchissement nord de la Garonne, les travaux du pont Bacalan Bastide seront engagés dès 2009.





# les missions

Dans un contexte de concurrence des territoires, de fragilité économique et sociale, et de devoir écologique, la Communauté urbaine de Bordeaux investit sur le développement durable et la compétitivité, la solidarité et l'équilibre. Préfigurant les grands espaces de demain, capables de conjuguer développement et qualité de vie, l'agglomération bordelaise gagne en attractivité : sa population grandit, son tissu économique se densifie et se modernise.

Poursuivant sur cette ligne stratégique, le Conseil de communauté a maintenu en 2008 un très haut niveau d'activité : 880 délibérations ont été adoptées et 360 M€ de crédits d'investissement mandatés. Un effort qui contribue autant à répondre aux besoins immédiats de la population qu'à relever le défi de l'avenir.

# les déplacements

*10 ans après l'adoption du tracé du tramway, ce grand chantier structurant poursuit son avancée, entraînant dans son sillage une autre façon de vivre l'espace urbain, une nouvelle cohérence territoriale.*

*Plusieurs chantiers et actions menés en 2008 ont contribué à renforcer l'usage des transports en commun, au premier rang desquels l'achèvement des travaux de la phase 2 du tramway. D'autres, comme le lancement de la phase 3 ou le schéma directeur d'accessibilité des transports communautaires produiront leurs effets dans quelques années.*

*Tout en prenant le temps de la concertation et de la réflexion, la Communauté urbaine de Bordeaux relève ainsi l'un de ses plus grands défis : offrir une nouvelle mobilité aux habitants de l'agglomération, durable et équitable.*

## Victoire d'étape pour Tbc

### Phase 2 : c'est fini

2008 marque la fin de la quasi-totalité des chantiers de la 2<sup>e</sup> phase du tramway. À l'exception de la portion Bacalan Claveau (ligne B) dont la mise en service définitive est reportée en 2009 à l'issue des travaux de franchissement des écluses. Toutes les extensions prévues (7,8 km) ont été mises en service. Le réseau de bus a été restructuré concomitamment et six nouveaux parcs-relais ont ouvert. Le centre de maintenance Bacalan est opérationnel. L'ensemble représente un investissement de 88,13 M€.

### Le succès au rendez-vous

Cette expansion cadencée du réseau Tbc de transports en commun est un succès en termes d'offre et d'usage. Hors service spécifique, il gagne 6,7 % de voyageurs et conquiert de nouveaux publics. Si les jeunes et les voyageurs réguliers demeurent les principaux usagers, les nouvelles possibilités et facilités de déplacement attirent une nouvelle population, plus âgée, moins active. En 2008, la fréquentation atteint 90 291 000 voyages.

## Tous différents, tous mobiles

### Des salariés bien accompagnés

Pour développer l'usage du réseau Tbc par les salariés dans leurs déplacements pendulaires domicile-travail, la Cub accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de Plans de déplacements des employés (PDE). En 2008, elle a soutenu l'action des clubs d'entreprises de Pessac et du secteur du Lac, et participé à l'élaboration des PDE des quatre sites du CHU, de l'aéroport de Bordeaux et du Service industriel de l'aéronautique AIA. Face à la saturation de la desserte universitaire, la Cub a engagé une nouvelle réflexion et instauré un renfort provisoire dans l'attente d'une solution pérenne.

### Action pilote pour les quartiers sensibles

Dans le cadre de l'appel à projets du FEDER<sup>1</sup> sur les quartiers sensibles (2007-2013), la Cub a engagé une démarche expérimentale d'amélioration de la mobilité des populations en difficulté. Dans cinq villes pilotes, des parcours de mobilité personnalisés ont été composés en partenariat avec les associations appropriées (apprentissage de la maîtrise de l'espace ou du permis de conduire, mise à disposition de modes de locomotion par prêt ou mutualisation...). Ces dispositifs ont ensuite été proposés à des personnes reconnues par les services sociaux comme ayant besoin de ce type d'itinéraire à titre personnel ou professionnel. À l'issue de cette année test, la Cub étudiera la faisabilité de guichets uniques de parcours de mobilité durable. Selon son efficacité, ce dispositif sera étendu à l'ensemble du territoire de l'agglomération entre 2010 et 2013.

## Le réseau Tbc

- Tramway : 43,9 km, 3 lignes certifiées AFNOR Services NF 281 et NF 298, 74 rames.
- Bus : 72 lignes « jour » et 13 lignes de soirée ; 8 lignes certifiées AFNOR Services NF 281 et NF 298, 453 autobus.
- Stationnement : 14 parcs-relais gérés par TBC soit 4 522 places et 252 places réservées dans les « parcs mixtes » par la régie Parcub.
- Navette électrique : 6 mini-bus circulant dans le centre historique de Bordeaux.
- Trois services spécifiques : Créabus, service de transport à la demande dans 5 villes de la Cub ; Mobibus, service de transport adapté certifié AFNOR Services ; 215 circuits scolaires.

## Inventer l'avenir en commun

### Penser l'offre du développement du réseau TCSP<sup>1</sup> ensemble

En engageant la phase 3 du réseau TCSP dont le projet initial se chiffre à 440 M€, la Cub aborde un chantier crucial pour l'avenir de l'agglomération et le futur urbain de ses habitants. Face à cet enjeu qui doit porter la part du réseau Tbc à 20 % des déplacements motorisés, la Cub prend le temps de la réflexion concertée. Trois comités de pilotage ont été créés pour accompagner cette gestation. Un vaste programme d'études a été lancé : extensions des lignes A, B et C (+17 km), mode et tracé de la desserte du quadrant Nord-ouest de l'agglomération (ligne D du tramway ou solution alternative), nouvelles dessertes en sites propres (TCSP). Les études du projet tram-train du Médoc (7 km) ont également été engagées. Le chantier de la concertation qui se nourrira de l'ensemble de ces données a été ouvert.

### Penser une offre pour tous

Deux enquêtes sur l'usage du réseau Tbc et les problématiques de mobilité ont été menées, l'une pour identifier les usages du réseau Tbc engendrés par son développement (enquête « Origine et destinations »), l'autre pour analyser l'évolution des déplacements depuis 10 ans et anticiper les futures attentes des usagers (enquête « Ménages Déplacements » diligentée auprès de 6 000 habitants des 96 communes enquêtées en 1998).

## Nouvelle délégation pour le service des transports

Fin novembre, après un an de compétition, de négociations et de réflexion, Keolis a remporté face à Veolia l'appel d'offres pour le renouvellement du contrat de délégation du service des transports publics de la Cub. La société s'est aussi vu confier la gestion des parcs-relais et la création d'un service de mise à disposition de vélos à l'échelle de la Cub. Le nouveau contrat conclu pour 5 ans aurait du prendre effet le 1<sup>er</sup> janvier, mais en décembre, un recours en justice a retardé l'attribution de l'appel d'offres. Aujourd'hui, Keolis a officiellement pris la délégation du service des transports publics de la Cub.



<sup>1</sup> Transport en Commun en Site Propre



## La Cub roule plus propre

### 78 % de voyages dits « propres »

Depuis plus de deux décennies, la Cub innove pour proposer des moyens de transport public toujours plus propres. Résultat : 78 % des voyages du réseau Tbc sont dits « propres » c'est-à-dire effectués par des véhicules électriques : 74 rames de tramway et 6 navettes, ou des véhicules thermiques répondant aux normes EURO d'émission de polluants : 273 bus roulant au GNV<sup>2</sup> et près de 100 bus diesel roulant au GECAM O#, un carburant à base d'émulsion d'eau et de gazole basse teneur en soufre.

### Un parc éco exemplaire

En pointe dans le développement de la mobilité durable, la Cub dispose d'un parc de service de 156 véhicules électriques, soit l'une des plus grandes flottes de France, et 307 véhicules GPL.

## Toujours + d'accessibilité

### Un nouveau Plan d'accessibilité

Dans la droite ligne des obligations de la loi de février 2005 sur l'égalité des droits et chances des personnes handicapées, la Cub s'est dotée en 2008 d'un schéma directeur d'accessibilité des transports. Mené en concertation avec les associations représentatives et les communes, ce travail a également fait l'objet d'une mise en cohérence avec les futurs schémas départementaux et

régionaux. Il prévoit notamment que la totalité du parc de bus et 2 250 arrêts soient accessibles à l'horizon 2015 et qu'en 2012 tous les cars scolaires soient équipés d'une plateforme élévatrice. Un comité de suivi veillera à la mise en œuvre de ces mises en accessibilité. Fin 2008, sur les 453 véhicules, 89 % disposaient d'un plancher surbaissé et 30 % de plateformes rétractables.

### Mobibus, service à la demande

Délégué depuis 2003 à la société TMR Bordeaux, le service Mobibus de transport à la demande des personnes à mobilité réduite et des déficients visuels poursuit sa progression. En 2008, 266 nouveaux adhérents s'y sont inscrits portant à environ 2 000 le nombre des personnes susceptibles de solliciter un transport adapté. Les 26 véhicules dédiés ont parcouru 1 560 546 km et effectué 84 465 voyages (+0,6 %, +15,5 % depuis 2004). La qualité du service, dont la certification AFNOR a été reconduite jusqu'en 2010, progresse également : la note de satisfaction s'établit en 2008 à 16,10/20.

## La journée de la fée électricité

La Cub a accueilli la 10<sup>e</sup> rencontre régionale des « Transports, véhicules électriques et hybrides » une journée de colloques, expositions et manifestations organisée sous l'impulsion d'Avere France par le Conseil régional, le Conseil général, la mairie de Bordeaux, l'Ademe et EDF.

<sup>2</sup> GNV : Gaz Naturel pour Véhicules

## Des tarifs toujours attractifs

Pour tenir compte de l'amélioration du service, en particulier de l'extension des itinéraires, les tarifs du réseau Tbc, qui n'avaient fait l'objet d'aucune évolution en 2007, ont augmenté en 2008 de 3 % en moyenne. Malgré cette hausse, une analyse comparative a démontré que les usagers du réseau de transports publics de la Cub bénéficient de tarifs inférieurs à ceux des réseaux d'autres agglomérations de taille similaire.



## Vers un nouveau stationnement



### Un usage qui évolue

Pour la seconde année consécutive, l'évolution des modes de déplacement au profit des transports en commun impacte la demande de stationnement automobile. La fréquentation des parcs-relais associés au tramway progresse avec 929 869 véhicules accueillis et un taux de remplissage de 72,5 % en moyenne (84 % dans les parcs de la phase 1). À l'inverse, la fréquentation des parcs publics payants confirme sa tendance à la baisse avec -4,8 % de fréquentation horaire et -6 % de taux de remplissage, ces diminutions étant essentiellement constatées dans le centre-ville de Bordeaux.

### Une offre qui se qualifie

Face à cette évolution, la Cub a demandé aux trois gestionnaires de ces structures de renforcer la qualité de l'accueil -billettique, signalétique, accessibilité-, de proposer les services associés au stationnement -prêt de vélos, bornes Internet...- et de se rapprocher des acteurs économiques locaux - le centre commercial Mériadeck par exemple. Même si les travaux et la conjoncture expliquent en partie ces résultats, la Cub ne fera pas l'économie d'une analyse fine de l'usage de ces structures qui contribuent à la régulation du trafic urbain comme au développement économique des quartiers.

## L'intermodalité à portée de main

9 millions de voyageurs aujourd'hui, deux fois plus d'ici 10 ans : le pôle d'échanges de la gare Saint-Jean est une pièce maîtresse du grand chantier de l'intermodalité. Dès 2009, les premiers résultats des très grands travaux seront effectifs : tous les espaces publics extérieurs seront aménagés et le parc de stationnement gare Saint-Jean

ouvrira dans sa configuration définitive. L'agglomération bordelaise se prépare ainsi à faire face à l'augmentation des flux de transit induits par l'augmentation de la capacité ferroviaire (nouveau pont sur la Garonne), l'arrivée de la LGV, l'extension du tramway et l'implantation du nouveau terminal Ter Aquitaine.

Dans le même temps, la Cub a lancé les études sur l'aménagement des trois gares de la ligne tram-train du Médoc, situées à Blanquefort, Pempuyre et Bruges. Ces trois nouveaux pôles intermodaux s'ajouteront à ceux de Pessac-centre, Cenon-Pont rouge et Ravezies pour faciliter les interconnexions entre les transports ferroviaires régionaux et le réseau de transports urbains.

## 144 M€ pour la voirie

En 2008, la Cub a mandaté 144,09 M€ pour fluidifier les liaisons routières intracommunautaires, sécuriser la circulation urbaine, entretenir et mieux partager les 2 537 km du domaine public routier de l'agglomération :

- 89,6 M€ de grands travaux : voirie d'intérêt communautaire (31,91 M€), aménagement des quais (15,34 M€), travaux concomitants du tramway (14,98 M€), voirie primaire (14,77 M€), fonds conjoncturels de sécurité (5,80 M€), pont Bacalan Bastide (4,85 M€) ;
- 54,44 M€ de travaux effectués dans les communes pour l'amélioration, la conservation et l'entretien de la voirie, sa signalisation et son jalonnement.

## Surfez sur le Web, circulez dans la Cub

[www.circulation-lacub.com](http://www.circulation-lacub.com) : l'état du trafic en temps réel et les prévisions de circulation, les solutions de stationnement et les chantiers de voirie en cours sur les 27 communes de la Cub. Tous les conseils aussi pour se déplacer autrement.

[www.infotbc.com](http://www.infotbc.com) : horaires aux arrêts, prochains passages, recherche d'itinéraires, plans téléchargeables, tarifs... Toute l'info des 90 lignes du réseau Tbc accessible 24h/24.

[www.mojecovoiture.com](http://www.mojecovoiture.com) : le site de covoiturage inter-administrations (Cub / Conseil régional / Conseil général / Préfecture / mairie de Bordeaux), en attendant la mise en service en 2009 d'un site grand public.

[www.lacub.com](http://www.lacub.com) > rubrique le vélo : des documents à télécharger pour pédaler en toute sécurité : le guide pratique « La Vie Vélo » édité en 2008, le plan du réseau actualisé, des itinéraires malins établis en collaboration avec l'association Vélo-Cité, et des idées de balades.

## La ville à vélo

### La Cub soigne la petite reine

Avec plus de 700 km de pistes ou bandes cyclables, 320 places dans les 15 parcs-relais à proximité du tramway (600 à terme), 300 dans 7 parkings urbains communautaires, la Cub figure parmi les agglomérations les plus cyclables de France. Chaque année, 7 à 10 M€ sont investis pour étendre, interconnecter et sécuriser ces itinéraires, les intégrer dans un réseau cohérent de transports alternatifs à la voiture. En 2008, 36 nouveaux kilomètres ont été livrés et la Cub est devenue le deuxième territoire national d'expérimentation du « Tourne à droite ». Ce dispositif destiné à faciliter les déplacements à vélo tout en assurant la sécurité de la circulation autorise les cyclistes à tourner à droite au feu rouge dans certaines conditions de signalisation.

### Tous en selle

Constatant que le développement de services dédiés à la mobilité est une clé du développement de la pratique cycliste, la Cub a engagé un Plan vélo en tandem avec l'association Vélo-Cité. Une concertation a été ouverte avec les communes et les entreprises intéressées et une réflexion engagée pour imposer, via le PLU, des locaux à vélos dans les nouvelles constructions.

# l'environnement

*Déjà investie dans une démarche de protection de l'environnement, de préservation des ressources et de sensibilisation de la population, la Communauté urbaine de Bordeaux réoriente l'intégralité de ses missions dans un objectif de développement et d'aménagement durables.*

*Tandis qu'une réflexion d'ensemble a été engagée dans le cadre de la démarche Agenda 21, de multiples initiatives ont été prises pour réduire l'empreinte carbone de l'agglomération, mettre en œuvre un aménagement durable de la cité et accompagner l'émergence de comportements citoyens.*

*Autant d'actions qui préparent à un nouveau projet territorial et à une nouvelle ligne de conduite communautaire pour une agglomération plus accueillante et plus harmonieuse.*

## Une communauté éco-citoyenne

### Lutter contre le réchauffement climatique

Actée en 2007, la démarche Plan Climat de réduction des consommations d'énergies et d'émissions de gaz à effet de serre, est entrée en phase opérationnelle.

Le premier module du Bilan carbone engagé avec l'Agence locale de l'énergie sera mené à bien d'ici 2009. Il inclut un état des lieux des émissions générées par le patrimoine et les services de la Cub et l'établissement d'un programme de réduction de son empreinte carbone, comme par exemple la rénovation de chaufferie ou l'installation de chauffe-eaux solaires. Sans attendre, la Cub a entrepris de limiter ses consommations et de développer les énergies renouvelables. Par rapport à 2006, année de référence, 1 530 000 kWh ont été économisés grâce aux actions entreprises en 2008.

Une thermographie aérienne infrarouge de l'agglomération a par ailleurs été diligentée. L'opération, prévue sur 3 ans, s'accompagnera d'une campagne de communication et de sensibilisation du public aux économies d'énergie. Dès 2009, chacun pourra visualiser les déperditions thermiques de son logement. Des espaces Info énergies ainsi que l'ADEME<sup>1</sup> accompagneront les particuliers qui souhaitent améliorer leur isolation et réaliser des économies d'énergie.

### Acheter responsable

Lauréate en 2007 de l'appel à candidature lancé par l'ADEME et la Région Aquitaine pour la mise en place de politiques d'achats responsables, la Cub bénéficie d'aides à la formation de ses agents acheteurs. Ce nouveau savoir-faire lui permet de systématiser l'introduction de clauses environnementales dans ses appels d'offres et de participer aux échanges d'expériences du réseau régional des acheteurs publics responsables.

## Tous sensibles, tous acteurs

### Un programme exemplaire pour les jeunes

Chaque année, 7 000 écoliers de la Cub sont sensibilisés au développement durable et 2 000 participent à l'élaboration d'un Agenda 21 scolaire. Ce dispositif original, mis en place avec l'Inspection académique et l'association départementale des pupilles de l'Enseignement public de la Gironde, a été élargi au Conseil régional d'Aquitaine et au Conseil général de la Gironde. Objectif : mettre en cohérence les actions entreprises, du primaire au lycée.

### Formation, sensibilisation : action !

Pour faire du développement durable un réflexe interne, la Cub sensibilise et forme ses élus et agents. Parmi les sujets traités cette année : la démarche Plan climat, présentée préalablement à la concertation avec les partenaires institutionnels et les communes, l'intégration du paysage dans les projets urbains, et le maintien de l'agriculture périurbaine.

## Je tu nous covoiturons

Lancé en 2008 par la Cub, le Conseil général, le Conseil régional, la préfecture de la Gironde et la ville de Bordeaux, le site de covoiturage [www.mojecovoiture.com](http://www.mojecovoiture.com) est ouvert aux agents de tous les établissements relevant de ces 5 institutions. Dès 2009, un site sera accessible au public.



**959 910 m<sup>3</sup> économisés**

C'est le volume délivré en 2008 par le réseau d'eau industrielle de la presqu'île d'Ambès aux 18 établissements desservis. Un bon point pour la préservation de la ressource en eau potable. Insuffisant toutefois au regard de l'objectif de 2 millions de m<sup>3</sup> annuels.

## L'eau, un bien commun très surveillé

### 10 000 éco-pionniers

10 600 éco-matériels (récupérateurs d'eau pluviale et composteurs individuels) en partie financés par la Cub ont été distribués à 9 300 foyers de l'agglomération dans le cadre de l'opération « Récupérateurs d'eaux pluviales et composteurs individuels » lancée par la Cub en 2007.

Des usagers de plus en plus responsables et sensibilisés, une Communauté urbaine très vigilante sur la gestion des services publics d'Eau et d'Assainissement : en 2008, Suez Lyonnaise des Eaux a renforcé ses efforts pour satisfaire les exigences de l'agglomération.

### Mieux préserver l'environnement

Malgré une nouvelle réduction des prélèvements souterrains (53,55 M de m<sup>3</sup>), des consommations (39,95 M de m<sup>3</sup>) et un premier bilan positif des 61 engagements du concessionnaire du service de l'eau, la situation des nappes profondes reste fragile. Une étude a été ouverte sur les ressources

potentielles de substitution. En matière d'assainissement, la mise en conformité des ouvrages s'est poursuivie : les chantiers de construction des deux dernières stations d'épuration, Brazza et Louis Fargue, ont été attribués et une nouvelle tranche de travaux a été lancée à la station Cantinolle.

### Toujours plus de performance

Si l'eau est de très bonne qualité bactériologique et physicochimique (les taux de conformité sont de 99,9 % en 2008) et les rendements corrects, d'autres indicateurs de performance du service de l'eau restent encore insuffisants. Plusieurs décisions ont été actées afin d'obtenir les améliorations attendues. Parmi celles-ci : la création par la Cub d'un comité des usagers, instance tripartite de transparence et de dialogue, et le lancement par le concessionnaire d'un nouveau plan d'actions de lutte contre les fuites.

## Déchets : cap sur le Grenelle Environnement



Bordeaux, et deux nouvelles filières sélectives ont été mises en place pour les déchets d'équipements électriques et électroniques et les imprimés publicitaires. Le centre de tri Astria a accru ses capacités et amélioré la qualité du tri. Pour atteindre les objectifs du Grenelle Environnement, les progrès de 2008 (+10,43 % de tonnes pour la collecte sélective et -5,71 % pour la collecte résiduelle) devront cependant être renforcés. L'accroissement des refus de collecte sélective (4 388 t, +9,15 %) laisse penser que la réussite de toute gestion durable réside sans doute dans la plus grande sensibilisation du public.

### Les progrès de la valorisation

La politique communautaire de valorisation des déchets enregistre de nouveaux progrès avec +422 294 t de déchets traités et +792 t de déchets valorisés, les meilleurs résultats étant enregistrés par la valorisation matière des déchets dangereux des ménages (+42,14 %) et des déchets biologiques (+10,46 %) dont le compostage a été délégué à la société BTPS Environnement / La Grande Jaugue. L'accroissement des déchets n'ayant pu être incinérés à l'Unité Astria de Bègles obère cependant ces résultats : +0,29 % de déchets ultimes déposés en centre de stockage (40 845 t en 2008).

### Des déchets bien collectés

Désignée « site vitrine » Éco Emballages en 2008, la Cub tient le cap de la gestion durable des déchets. En 2008, la collecte sélective en porte-à-porte a été étendue à 80 % des habitants, deux nouveaux centres de recyclage et une déchèterie professionnelle ont ouvert à Pessac et

## Hauts-de-Garonne : le chauffage alternatif

Pièce maîtresse du dispositif de réduction des consommations énergétiques de l'agglomération, le complexe thermique des Hauts-de-Garonne récupère la chaleur produite par l'usine d'incinération des déchets ménagers de Cenon pour fournir chauffage et eau chaude à 12 000 équivalents logements. Soval/Dalkia, nouvel opérateur depuis 2008 s'est engagé à moderniser et étendre ce réseau. Un premier investissement de 650 000 € a été réalisé pour construire une chaufferie de secours au gaz. L'ensemble des investissements prévus sera sans incidence sur un tarif qui reste très avantageux par rapport à un chauffage individuel au gaz (de 30 à 40 % d'économie).

## Coup de vert sur l'agglo

### 26 700 ha pour respirer

Avec 50 % d'espaces naturels, paysagers ou agricoles, la Cub dispose d'une richesse exceptionnelle qu'elle préserve, valorise et enrichit par le pilotage et l'accompagnement de grands projets intercommunaux, le soutien de projets communaux et la coordination des acteurs locaux. En 2008, elle a notamment poursuivi l'aménagement et la valorisation du Parc des Jalles, coulée verte de 4 700 ha d'espaces naturels et agricoles périurbains, et le déploiement du Plan Garonne pour le développement et l'aménagement maîtrisé des berges du fleuve. Deux nouvelles démarches ont été engagées, l'une pour préserver la biodiversité des Zones humides, l'autre pour enrichir le PLU<sup>1</sup> dans son orientation « une ville plus verte, une ville plus viable ».

### La reconquête des décharges

Peu à peu, les deux décharges de l'agglomération laissent place à de nouveaux paysages. À Pessac, la transformation du site du Bourgaillh en pôle loisirs et découverte de la nature a franchi une nouvelle étape. Tandis que la bruyère gagnait du terrain, la Cub a confirmé l'intérêt d'agglomération de ce projet, intégré le zoo de Pessac à son périmètre et lancé la phase finale de l'aménagement paysager (18 ha). À Bordeaux, la dépollution et la réhabilitation de la décharge Labarde ont démarré. D'un montant de 9 M€, ils s'achèveront en 2009.

<sup>1</sup>PLU : Plan Local d'Urbanisme

# l'urbanisme & l'habitat

*Après trois décennies d'étalement urbain, la Cub a entrepris de maîtriser sa croissance urbaine et fait de cet objectif un enjeu majeur de son projet d'agglomération.*

*Le PLU adopté en 2006 et le PLH modifié adopté en 2007 portent cette ambition qui se concrétise désormais dans les opérations communautaires d'aménagement et de renouvellement urbain comme dans la gestion communale des permis de construire.*

*Autour de la Cub, toutes les énergies publiques et privées sont mobilisées pour préserver les grands équilibres écologiques de l'agglomération, rééquilibrer, densifier et requalifier le tissu existant, lui assurer une nouvelle mixité urbaine, sociale et économique.*

**54,54 M€**

C'est le montant des dépenses mandatées en 2008 par la Cub dans le domaine de l'aménagement urbain, l'habitat, la politique de la ville et les réserves foncières.

14,64 M€ ont été consacrés en 2008 en faveur de l'habitat et la politique de la ville :

- 7,38 M€ pour l'habitat dont 5,61 M€ pour le développement du parc public et 1,16 M€ pour celui du parc privé,
- 7,26 M€ pour la politique de la ville et le suivi des projets urbains ANRU<sup>4</sup> en lien avec les communes.

## Tous pour le logement social

### Un PLH<sup>1</sup> très opérationnel

Dopée par l'adoption en 2007 du PLH modifié, la politique communautaire de l'habitat est entrée dans une phase d'activité intense. Les nouvelles règles d'intervention ont été mises en œuvre pour accroître et mieux répartir l'offre sociale. La coordination avec les bailleurs et les communes s'est enrichie d'une convention avec la Fédération des promoteurs constructeurs et la Conférence départementale des organismes sociaux pour l'habitat de la Gironde. Le financement de 2 150 nouveaux logements sociaux locatifs a débuté en 2008.

### Reconduction de la délégation des aides à la pierre

La gestion déléguée des aides à la pierre dont la Cub est chargée depuis 2006, obtient elle aussi de bons résultats. Entre 2006 et 2007, 2 978 logements locatifs conventionnés ont été financés soit 300 de plus que les objectifs du plan de cohésion sociale. En 2008, 65 logements privés situés en secteur OPAH<sup>2</sup> ont été rénovés par le biais des aides aux propriétaires occupants dépourvus de ressources et des aides à la résorption de l'habitat indigne. Avant d'accepter une nouvelle délégation de l'État, dont l'engagement est incertain, les élus communautaires se sont donnés le temps de la réflexion. La délégation initiée en 2006 a été reconduite fin 2008 pour une durée de un an.

### Un PIG<sup>3</sup> pour le logement durable

Nouveau dispositif de promotion de l'offre sociale privée adopté en 2007, le PIG Habitat lancé pour 2008/2010 permet d'apporter une aide financière aux propriétaires privés qui souhaitent remettre sur le marché un logement vacant, créer un logement à loyer maîtrisé ou lutter contre l'habitat indigne. Les premières conventions conclues en 2008 avec 24 communes tablent sur 327 chantiers aidés.

### La Cub partenaire de la Région et du Département

La Cub participe activement au programme régional de construction/requalification du logement étudiant qui prévoit 2 750 nouveaux logements conventionnés d'ici 2010 et 3 900 places de cités universitaires rénovées d'ici 2015. Entre 2006 et 2008, 964 nouveaux logements étudiants ont été mis sur le marché avec son soutien financier. Également impliquée dans le dispositif départemental de logement des personnes les plus défavorisées, la Cub a renouvelé son engagement et signé la convention « Programme Social Thématique ». 95 nouveaux logements devraient être construits dans le cadre de ce dispositif.



<sup>1</sup>PLH : Programme Local de l'Habitat

<sup>2</sup>OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

<sup>3</sup>PIG : Programme d'Intérêt Général

<sup>4</sup>ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine



## la Cub couronnée

10 ans après l'attribution de l'appel d'offres au paysagiste Michel Courajoud, le projet communautaire d'aménagement des quais rive gauche a été couronné du Trophée national de l'aménagement urbain 2008.

Sur les quais, les travaux se poursuivent pour l'aménagement des dernières séquences, en rive gauche (prairie des Girondins, parc Saint-Michel, Maison des jardiniers...) et en rive droite sur les quais de la Bastide (aires de jeux, terrains de sports...).

## Aménageur d'avenir



### Plus de 100 M€ pour les ZAC et PAE

Avec 100 M€ consacrés aux programmes d'aménagement entre 2004 et 2008 et 118 M€ inscrits au PPI 2009/2013, la Cub se donne les moyens financiers de mener à bien sa politique de rénovation des centres-villes et centres-bourgs et de renouvellement urbain. En 2008, 32 programmes d'aménagement étaient en cours de réalisation dont 17 ZAC<sup>2</sup> et 12 PAE<sup>3</sup> ; 18 autres étaient à l'étude. Pilotés par la Cub, tous combinent la construction ou la réhabilitation de logements (dont a minima 25 % de logements conventionnés (PLUS<sup>4</sup> / PLAI<sup>5</sup> / PLS<sup>6</sup>), la réalisation d'équipements publics (groupes scolaires, équipements sportifs), les travaux de voirie et réseaux, et la requalification des espaces publics.

## La Cub et l'école

Propriétaire de 22 écoles primaires et 31 écoles maternelles, la Cub poursuit sa politique de rétrocession aux communes après travaux. Deux nouveaux chantiers ont été lancés en 2008 à Cenon pour la restructuration des écoles élémentaires Jean Jaurès et Cassagne.

La Cub s'est également engagée dans la construction de deux nouveaux groupes scolaires, l'un dans le cadre de la ZAC des Quais à Floirac (6 classes maternelles et 10 classes élémentaires réalisées aux normes HQE<sup>7</sup>), l'autre sur le PAE du Taillan-Médoc.

### Quelques dossiers en 2008

Parmi les 50 programmes d'aménagement communautaires en cours d'études ou de réalisation, cinq ZAC ont franchi des étapes clés en 2008 :

- ZAC de La Berge du Lac à Bordeaux : approbation du dossier de réalisation de ce très grand projet qui donnera naissance au premier éco-quartier de la Cub.
- ZAC Les vergers du Tasta à Bruges : révision à la hausse du programme et approbation du dossier modificatif ;
- ZAC des Quais à Floirac : ouverture d'une réflexion autour de l'implantation de la grande salle de spectacle Arena ;
- ZAC Bastide Niel et ZAC Bassins à Flots : acquisitions foncières (10,7 M€) et poursuite de la mise au point des programmes ;

Le programme des centres-bourgs s'est poursuivi à Artigues-près-Bordeaux, Eysines, Saint-Aubin-de-Médoc et au Taillan-Médoc. Un nouveau PAE a été instauré sur le quartier La Glacière à Mérignac.

### Urbanisme durable : suivez le guide !

Deux documents pour l'aménagement et le logement durables édités en 2008 dessinent le futur cadre de vie des habitants de la Cub :

- Le Plan d'actions pour l'aménagement durable du territoire : approuvé en 2008, il se décline en guides méthodologiques applicables aux opérations d'aménagement urbain. Le 1<sup>er</sup> volume, « Guide de la qualité urbaine et de l'aménagement durable », balaye les principes d'aménagement durable inscrits au PLU.
- Le référentiel Qualité environnementale des logements : réalisé avec les organismes du logement social et expérimenté en 2008, il sera généralisé dès 2009 à tous les logements construits dans le cadre de ZAC et éco-conditionnera les aides à la pierre pour la construction de logements sociaux.

## Le PLU

Document d'urbanisme essentiel, le PLU régit le droit des sols et le projet de territoire sur l'ensemble des 55 120 ha de la Cub : la zone urbaine (45,5 % du territoire), les espaces naturels à protéger et valoriser (48,5 %) et la zone UGES (Zone urbaine de Grands Équipements et Services). Il comprend un diagnostic, un projet d'aménagement et de développement durable (PADD), le zonage du territoire et les règlements de zones.

Élaboré à partir de 2002 et opposable depuis 2006, le PLU porte le projet de la Cub pour un nouvel équilibre urbain, social, économique et environnemental de l'agglomération.

## PLU : la nouvelle agglomération en action

### Un PLU bien partagé

Adopté en 2006, le Plan local d'urbanisme de la Cub est devenu pleinement opérationnel. Son accès Internet a été généralisé par le biais du site [www.lacub.com](http://www.lacub.com) qui permet à chacun de télécharger tout ou partie du document et d'effectuer des recherches parcellaires. L'élaboration d'une interprétation commune du règlement s'est poursuivie et les premières fiches pratiques issues de cette réflexion ont été diffusées à tous les services instructeurs de l'agglomération.

### Les évolutions de 2008

En 2008, la Cub a procédé à deux modifications du PLU, la première pour imposer plus de mixité sociale et fonctionnelle (logements, commerces, équipements) aux opérations de construction et d'aménagement, la seconde pour prendre en compte l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco de la « ville de pierre ». Une modification et une révision simplifiée ont également été engagées pour permettre la réalisation de divers équipements d'intérêt général. Enfin, un travail de fond a été initié avec le CAUE 33<sup>1</sup> autour de l'orientation de développement durable de ce document. Une note d'intention définissant les nouveaux objectifs sera soumise aux communes en 2009 et 2010.

Afin de faciliter l'adaptation régulière du PLU à l'évolution des projets et des enjeux de développement durable, la Cub a adopté le principe de sa modification annuelle et acté le lancement de sa révision en 2009 ; les procédures ont été lancées.

<sup>1</sup>CAUE 33 : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde

<sup>2</sup>ZAC : Zone d'Aménagement Concertée  
<sup>5</sup>PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Insertion

<sup>3</sup>PAE : Programme d'Aménagement d'Ensemble  
<sup>6</sup>PLS : Prêt Locatif Social

<sup>4</sup>PLUS : Prêt Locatif à Usage Social  
<sup>7</sup>HQE : Haute Qualité Environnementale

# le développement économique

*Dans un contexte de crise économique, la Communauté urbaine de Bordeaux développe une stratégie offensive pour le développement économique de l'agglomération et l'emploi.*

*Entre 2007 et 2008, le montant des crédits à vocation économique a doublé.*

*31,1 M€ ont été investis dans l'aménagement et la requalification de sites d'accueil, le soutien aux projets innovants, l'enseignement supérieur.*

*Plusieurs grands chantiers structurants ont été engagés ou menés à bien parmi lesquels le déploiement du réseau haut débit Inolia et le projet Bordeaux Euratlantique classé Opération d'intérêt national par l'État.*

*De nouvelles pistes d'avenir ont été ouvertes pour le développement de l'Économie sociale et solidaire et des éco-activités.*

## Le pari de l'innovation

### L'économie tendance High Tech

Tout en accompagnant la modernisation et la mutation de ses secteurs traditionnels, la Cub s'est résolument engagée dans le développement des filières innovantes : économie verte, TIC<sup>1</sup>, technologies du futur, activités novatrices. Partenaire active des quatre pôles de compétitivité d'Aquitaine<sup>2</sup>, elle participe à l'animation des structures gestionnaires et contribue à l'aménagement de parcs d'activité dédiés. Déjà membre de la SEML Route des lasers, elle est entrée au conseil d'administration de l'Association Bordeaux Aéroparc. Le plan guide de ce site de 100 ha a été finalisé et les premiers lots commercialisés. À Pessac Mérignac, la vente d'un terrain communautaire de 36 000 m<sup>2</sup> a donné le coup d'envoi des premières constructions du Bioparc pour lequel la Cub investira près de 6,3 M€. Avec son concours financier, la SEML Route des Lasers a lancé un nouveau projet de bâtiment industriel et de services dans le parc de la photonique de Pessac.

### Inolia : l'agglomération à très haut débit

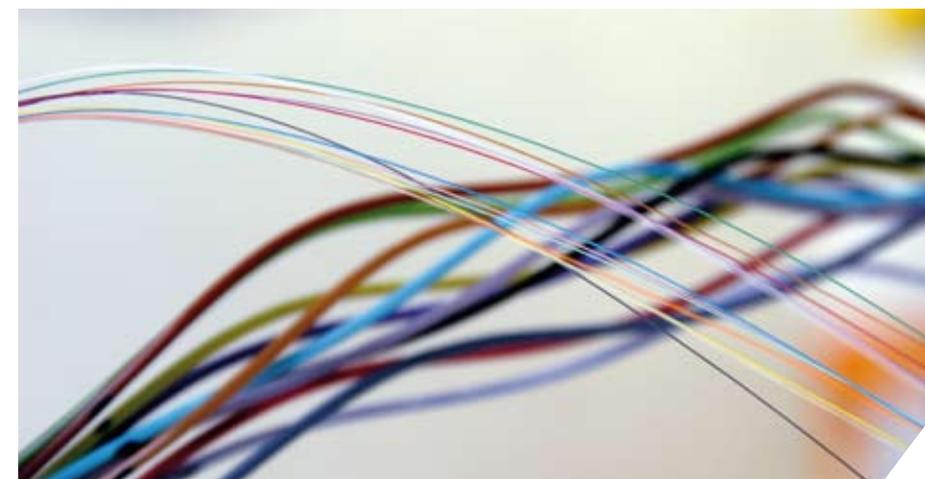
Après plus de deux ans de travaux, le réseau de très haut débit de la Cub, Inolia, a profité des quelques 100 chantiers communautaires de voirie menés en 2008 pour achever le déploiement de ses 417 km de fibre optique. Fin 2008, 90 nouveaux usagers professionnels y étaient abonnés (37 en 2007), et sur les 19 centraux ouverts, 4 611 liens étaient activés. Un avenant au contrat a été signé pour permettre le raccordement des entreprises isolées et la desserte des zones d'habitat communautaires. Les deux partenaires ont également engagé un plan de résorption des zones de carence Internet de l'agglomération.

### Un campus d'excellence

Avec 58 sites publics liés à l'enseignement et à la recherche, 4 universités pluridisciplinaires, 4 IUT, 16 grandes écoles, 75 000 étudiants et 6 500 chercheurs, l'agglomération bordelaise dispose de tous les atouts pour se hisser parmi les grandes villes universitaires d'Europe. Deux très grands projets y contribueront : le programme national « Opération campus » de rénovation et de redynamisation du campus de Bordeaux-Talence-Gradignan-Pessac et le projet « Agglo campus » de développement des liens entre l'université et la recherche. En 2008, la Cub a investi 7,7 M€ pour l'enseignement supérieur.

## Coup d'envoi de l'Écoparc

Face aux difficultés du secteur de l'automobile qui menacent le site de Ford et le développement du parc industriel de Blanquefort, -400 ha, 220 entreprises et 6 000 emplois- la Cub a pris une option résolument innovante. Le projet Ecoparc est né, parc économique de nouvelle génération dédié aux éco-activités et à l'éco-construction.



<sup>1</sup>TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

<sup>2</sup>Aerospace Valley : aéronautique, espace et systèmes embarqués ; Prod'Innov : nutrition et santé ; Routes des Lasers : laser, photonique et applications ; Xylofutur : forêt et produits finis



## Le boom de l'Économie sociale et solidaire



### La preuve par la Cub

Opérateur clé du développement de l'Économie sociale et solidaire aquitaine, la Cub démontre par l'exemple que l'insertion n'est pas une utopie. Depuis 2006, 45 personnes ont bénéficié de ce dispositif pour un total de 15 000 heures, en 2008, et les 21 chantiers communautaires inscrits au

## TP, 12 ans de gel

Pour la 12<sup>e</sup> année consécutive, le taux de la part communautaire de la TPU<sup>2</sup> est resté inchangé. En 2008, sur l'ensemble de l'agglomération, le taux unique de TP vers lequel les taux communaux convergent est de 25,52 % : 11,79 % pour la part communautaire, et 13,73 % correspondant au taux moyen des 27 communes.

Principale recette de la Cub, le produit fiscal versé par les 41 201 entreprises assujetties s'est élevé à 331 M€.

premier bilan de sa politique d'achats responsables ont représenté 6 143 heures d'insertion (+40 % par rapport aux objectifs). Avec 25 000 heures d'insertion prévues sur 6 ans, le chantier de la restructuration de l'Hôtel de communauté lancé fin 2008 s'annonce comme l'un des plus importants chantiers à clauses sociales de France.

### Coup de jeune sur la fonction publique

Partenaire de la Chambre régionale de l'Économie sociale et solidaire depuis 2006, la Communauté urbaine a ouvert cette année une nouvelle piste de solidarité. Un accord a été conclu avec l'association Équinoxes pour encourager l'accès des jeunes des quartiers dits « sensibles » aux métiers de la fonction publique. Au programme : entretiens individuels, sessions d'informations et stages pratiques...

## Une agglomération accueillante et réactive

### À chaque entreprise son espace

Pour offrir aux entreprises les meilleures conditions d'accueil et de développement, la Cub améliore et diversifie son offre foncière à vocation économique. En 2008, 23,4 M€ ont été investis pour l'aménagement, le développement et la requalification des sites d'activité de l'agglomération : sites économiques majeurs (sites d'intérêt national et pôles de compétitivité), parcs d'activité, ZAC à vocation économique et LAD<sup>1</sup>. Trois nouveaux projets ont été accompagnés : le pôle des Métiers de bouches à Bordeaux, la Goutte d'eau à Bègles Tartifume, et un projet d'hôtellerie de plein air à Bruges.

Cette stratégie d'accueil qui combine action foncière et aménagement porte ses fruits. En 2008, huit lotissements d'activité diversifiée (43 703 m<sup>2</sup> de surface) ont été clôturés. 240 entreprises y sont implantées représentant 2 215 emplois. Ainsi, malgré la crise, le marché des

transactions à vocation économique de l'agglomération s'est maintenu : environ 83 500 m<sup>2</sup> pour les bureaux et 190 000 m<sup>2</sup> pour les locaux d'activité et entrepôts. Le nombre des permis de construire « économiques » a crû de +87,8 %.

### À chaque entreprise son projet

Partenaire privilégié des entreprises, la Cub apporte un soutien direct aux projets innovants créateurs d'emplois. En 2008, plusieurs subventions d'équipement ont été versées pour la création d'un atelier de mécanique à Saint-Médard-en-Jalles, l'ouverture de bureaux sur le parc d'activités Saint-Exupéry à Mérignac, l'implantation d'un Institut régional de formation à Bègles Terres neuves. Plus de 400 000 € ont également été consacrés en 2008 au transfert de technologies, notamment dans le domaine de l'industrie automobile.

Les deux régies communautaires à vocation économique ont poursuivi leur modernisation. Un programme d'études a été lancé pour préparer l'avenir du complexe de la viande (abattoir et marché) dans l'optique de la libération du site destiné au projet Bordeaux Euratlantique. La modernisation du Marché d'intérêt national de Brienne, l'un des plus importants de France et d'Europe (130 opérateurs), a été achevée. Une étude a été engagée afin de résoudre la question de la saturation de ses capacités d'accueil.

## La Cub, agent économique d'agglomération

En 2008, la Cub a passé 1 224 marchés et investi 65 M€ dans 285 projets et 45 chantiers de grands travaux.

57 % de ses fournisseurs sont des PME/PMI (en nombre de marchés et montants notifiés) et 82 % d'entre elles des entreprises de l'agglomération (en montants notifiés).

<sup>1</sup>LAD : Lotissement d'Activités Diverses  
<sup>2</sup>TPU : Taxe Professionnelle Unique

## Le projet Presqu'île au rapport

Exemplaire de la volonté communautaire de développer ses grands territoires d'activité selon un modèle durable, le rapport d'orientation pour le développement de la presqu'île d'Ambès a été validé. L'avenir de ce territoire qui réunit 7 communes se dessine autour de trois axes prioritaires : le développement économique, la mise en œuvre d'un plan d'action paysager et foncier et l'aménagement de la côte de Garonne. Une stratégie foncière spécifique soutiendra cette réalisation.

4 villes vénézuéliennes a été élargie aux communautés métropolitaines de Montréal et Québec.

## La culture du partenariat

### Une stratégie du co-développement

Dans un contexte de concurrence des territoires, la Cub renforce ses partenariats avec les autres acteurs publics du développement économique aquitain. Un accord de co-développement a été conclu avec la Région et le Département qui inclut tous les projets sur lesquels les trois partenaires sont engagés et un certain nombre de démarches prospectives. Par ailleurs, la Cub engage une politique contractuelle de co-développement\* avec chacune des 27 communes du territoire afin de favoriser une vision transversale et à long terme de l'agglomération.

### Les réseaux du progrès

En matière de développement économique, la Cub s'appuie également sur les associations locales. Plus de 2 M€ de subventions leur ont été attribués en 2008 pour soutenir leur action en faveur de l'innovation et de l'attractivité territoriale. Hors des frontières de l'agglomération, elle a proposé au réseau des communautés urbaines de France (ACUF) de créer un groupe de travail à vocation économique. Elle travaille actuellement en partenariat avec l'ACUF sur des problématiques d'aménagement et s'est engagée dans un programme de coopération avec le Grand Lyon. À l'international, la coopération menée depuis 10 ans avec

\*Cf. Chapitre La Gouvernance

# la gouvernance

*Tandis que s'ouvre une nouvelle ère de grands projets et alors que les contributions de l'État se font incertaines, la Communauté urbaine de Bordeaux mobilise toutes les énergies pour accomplir ses missions et conduire le projet d'agglomération avec un maximum d'efficacité.*

*Elle révisé ses méthodes de travail avec les 27 communes et renforce ses partenariats pour une meilleure cohérence de l'action publique.*

*La relation avec les délégataires des services publics évolue sur la base de contrat gagnant/gagnant qui mise sur l'innovation et la qualité. La population et les usagers des services sont invités à participer par le débat et l'échange à l'élaboration concertée des grands projets d'agglomération.*

*De nouveaux outils de travail, méthodologiques et technologiques, sont déployés au sein des services pour optimiser l'efficacité des équipes, améliorer la conduite des projets et moderniser les services publics.*

## La coopération revisitée

La Conférence des communes, réunion de travail périodique entre l'exécutif de la Cub et les maires des 27 communes du territoire, s'est pour la première fois décentralisée à Lormont et s'ouvre désormais aux adjoints aux maires. Cette évolution des modes de travail collectifs atteste d'une volonté de dialogue et d'échange intercommunal impulsée par la nouvelle gouvernance. Parallèlement, en septembre 2008, a été lancée la démarche de contrats de co-développement fondée sur l'adéquation entre les politiques communautaires et les politiques communales. Un travail partenarial s'est engagé avec les 27 communes pour bâtir et partager une vision territoriale du projet communal contribuant à la réalisation des objectifs d'agglomération. Véritable changement dans les relations de la Cub et des communes, les contrats de co-développement apportent de la lisibilité dans l'action communautaire.

## La concertation version XXI<sup>e</sup> siècle

Face aux grands projets qui s'annoncent, la Cub choisit d'associer à la légitimité de la démocratie représentative, la richesse de la démocratie participative. Le cadre légal de la concertation jugé trop institutionnel est élargi et la société civile invitée à nouer un dialogue constructif avec les élus. Initiée autour du projet de franchissement Jean-Jacques Bosc, cette démarche exploratoire s'appuie sur le développement du réseau Internet. Trois sites communautaires dédiés aux grands projets sont désormais à la disposition des internautes. 24h/24, chacun peut ainsi se tenir informé sur [www.lacub.com](http://www.lacub.com) > rubrique grands projets, discuter sur le blog [www.cub-projets.info](http://www.cub-projets.info) et déposer ses avis et contributions sur les registres dématérialisés de concertation sur [www.concertations.lacub.fr](http://www.concertations.lacub.fr).

## Agitateur de conscience

Installé en 2008 et présidé par Fabienne Brugère, philosophe, le Conseil de développement durable de la Cub « reconfiguré » compte 160 acteurs de la société civile répartis en cinq collèges et un collège « virtuel » ouvert aux participations extérieures.

Il constitue un outil de démocratie participative et de concertation, jouant un rôle intermédiaire entre les différents acteurs de notre territoire et les élus de la Cub.

C'est en quelque sorte une cellule de réflexion prospective et un porte parole de la société civile qui, par sa capacité d'écoute et d'analyse, a vocation à faire émerger ou à traduire les aspirations, les attentes et les réflexions des différentes populations qui la composent.

Plus autonome et plus représentatif, cet agitateur d'idées a aussi pour objectif d'être le vecteur d'une nouvelle conscience d'agglomération.





## Compte administratif 2008

Le compte administratif illustre, en chiffres, l'activité de la Cub en 2008.

A retenir :

- Des recettes et dépenses en retrait par rapport à 2006 et 2007, années de tous les records, mais qui restent très élevées : 1 129 908 540 € en dépenses et 1 351 117 958 € en recette.
- 891 M€ de recettes de fonctionnement (les plus élevées depuis 2001) dont 331 M€ de produit de TPU (en hausse) et 200 M€ de dotations de l'État (en baisse).
- 360 M€ de dépenses d'investissement : 114 M€ pour la voirie, 92 M€ pour les transports, 54 M€ pour l'aménagement urbain, l'habitat, la politique de la ville et les réserves foncières et 7 M€ pour le développement économique.
- 577 M€ de dépenses de fonctionnement dont 103 M€ de dépenses de personnel (144,25 €/habitant contre une moyenne communautaire de 217,01 €/hab).

Vous pouvez consulter l'intégralité du compte administratif 2008 sur le site [www.lacub.fr](http://www.lacub.fr)

## Des hommes au service de la Communauté

### La professionnalisation des équipes

En 2008, 2 616 agents<sup>3</sup> se sont mobilisés pour mettre en œuvre les politiques communautaires et assurer les services au public<sup>4</sup>. 252 salariés ont été recrutés selon un processus de sélectivité accrue qui associe la DRH aux décideurs concernés. 5 850 départs en formation ont été enregistrés, un chiffre record. La mise en place des parcours professionnels a permis d'élaborer des plans individuels de développement des compétences et d'améliorer la pertinence du plan de formations 2009/2012.

### Les outils et méthodes de la performance

Le déploiement d'outils pour l'amélioration du fonctionnement des services et la performance de l'action s'est poursuivi. La méthode de gestion et suivi des projets (GSP) a été étendue aux circonscriptions de voirie et une réflexion a été engagée pour en améliorer l'efficacité. La mise en place des indicateurs de performance s'est prolongée au sein des services. Parallèlement, le projet Fil-IP démarre en 2008. Destiné à moderniser l'ensemble de l'infrastructure informatique, téléphonique et vidéo de la Cub, son objectif est d'améliorer les performances du système de communication, en particulier les débits entre les sites distants et l'Hôtel communautaire.

Quant à ConnectiCub, ancien bureau en ligne des élus, il devient en 2008 un nouvel espace offrant aux élus un ensemble d'outils et de services numériques, leur permettant d'accéder aux documents dématérialisés des différentes instances communautaires.

### La Qualité certifiée

Le Programme Qualité de la Cub a enregistré de nouveaux succès. Les services techniques et achats et le cycle des recettes des transports urbains ont été certifiés ISO 9001 ; les trois lignes de tramway, le service Mobibus et huit lignes de bus ont obtenu la certification NF Service de l'AFNOR. Sur les 18 actions du Programme Qualité des services non délégués, les trois démarches engagées en vue d'une certification ISO 9001 ont abouti. La certification ISO 9001-2000 pour la passation des appels d'offres et marchés négociés a été renouvelée. Les actions « activité de métrologie » et « restauration du personnel et des élus » ont également été certifiées ISO 9001-2000.



<sup>3</sup> 2 549 agents titulaires et 67 contractuels au 31/12/2008.

<sup>4</sup> Services non délégués et régies

## Cub et délégataires : une relation gagnant/gagnant

### L'exigence de service public

Depuis 2005, la Cub a remis à plat ses délégations de services publics. Désormais, tous les contrats et appels d'offres en cours intègrent des obligations de moyens et de résultats et un dispositif de bonus/malus lié aux performances du service. L'inspection générale des services en assure le suivi et le contrôle. En 2008, les négociations avec Suez Lyonnaise des Eaux, fermier du service d'assainissement, ont conduit à la signature d'un 5<sup>e</sup> avenant en décembre 2008. Cet avenant a permis à la Cub de récupérer un montant de 46 M€ en faveur des usagers.

### Des services pour tous

Pour que tous les habitants aient accès à ses services publics, quelle que soit leur situation sociale, la Cub se montre particulièrement exigeante sur les tarifs pratiqués par les délégataires. En 2007, la révision du traité de concession du service de l'eau potable avait ainsi permis une réduction de 10 % du prix de l'eau sur les 50 premiers m<sup>3</sup> consommés<sup>2</sup>. Des conventions ont été conclues en 2008 avec les grands bailleurs sociaux afin que les habitants des immeubles collectifs puissent bénéficier de cet avantage. 192 961 € ont ainsi été reversés à 37 817 locataires sociaux au titre de l'exercice 2007.

## Les services communautaires en gestion déléguée<sup>1</sup>

Compostage des déchets verts :

BTPS Environnement / La Grande Jaugue

Service de l'assainissement et de l'eau :

Suez-Lyonnaise des Eaux France

Transports en commun : Keolis

Complexe thermique des Hautes de

Garonne : Setgi

Tri et incinération des ordures ménagères :

Astria

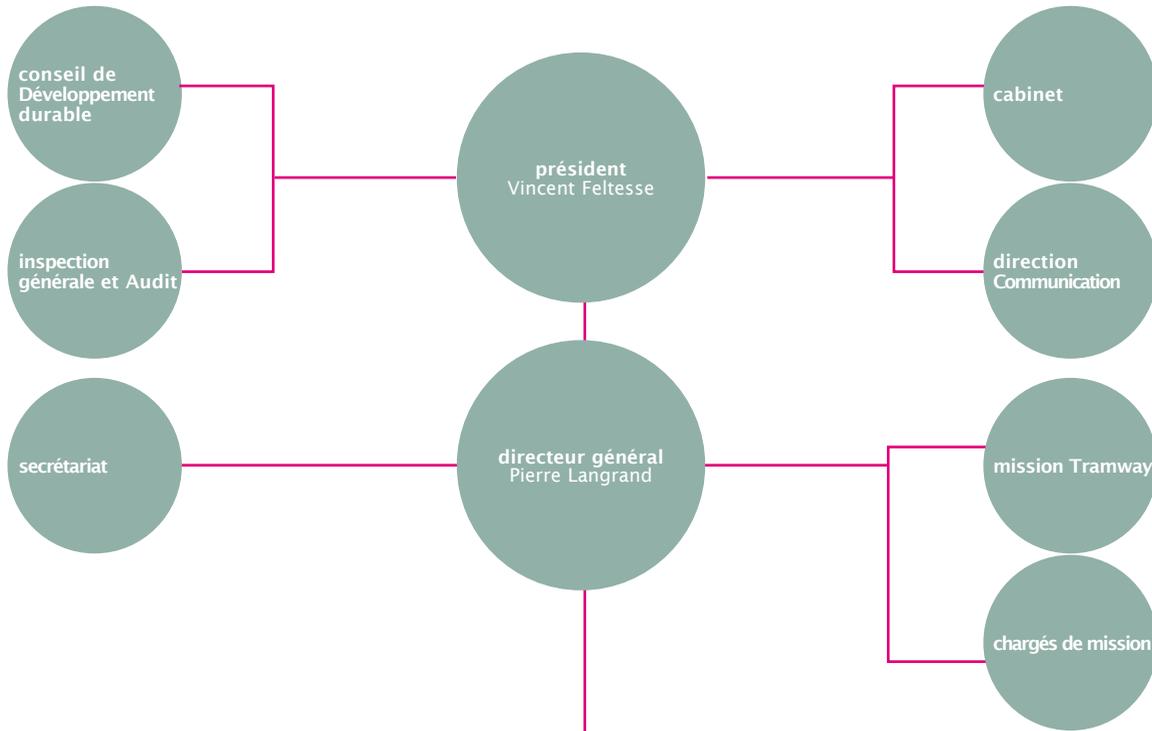
Réseau fibre optique très haut débit :

Inolia

<sup>1</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009.

<sup>2</sup> Cette mesure touche tous les abonnés du service mais ne peut être directement appliquée aux usagers ne recevant pas de factures d'eau potable c'est-à-dire ne disposant pas d'un compteur individuel ou non géré par Suez-Lyonnaise des eaux.

# Organisation des services communautaires\*



pôle Développement économique	pôle Aménagement urbain et Habitat	pôle Opérationnel	pôle Administration et Foncier	pôle Finances	pôle Ressources et Conseil
<ul style="list-style-type: none"> <li>direction Coopérations territoriales et Attractivité internationale</li> <li>direction Accueil des entreprises</li> <li>direction Projets économiques</li> <li>service Abattoir/ Marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>direction Développement urbain et Planification</li> <li>direction Développement opérationnel et Aménagement</li> <li>direction Déplacements urbains</li> <li>direction Développement durable Ecologie urbaine</li> <li>direction Données géoréférencées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>direction Grands travaux adjoint au chef de pôle</li> <li>direction opérationnelle Voirie Circulation et Proximité</li> <li>direction opérationnelle Eau Assainissement</li> <li>direction opérationnelle Environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>direction Action foncière</li> <li>direction Centrale des achats et marchés</li> <li>direction Juridique Archives/Documentation</li> <li>direction Assemblées et Courrier général</li> <li>direction Services publics externes</li> <li>service Logistique/ Hôtel communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>direction Finances</li> <li>direction Prospective/ Planification et Programmation financières</li> <li>direction Utilisation des aides publiques études fiscales et financières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>mission Évaluation Propective Qualité Conseil</li> <li>direction Ressources humaines</li> <li>direction Systèmes information</li> <li>direction Moyens généraux</li> <li>régie d'Exploitation des restaurants</li> </ul>

\*Au 31 décembre 2008

